6.3. Annulations et absences de formation

Le tableau ci-dessous expose, pour les deux dernières années, le nombre d'employés qui ont annulé leur participation et ceux qui n'ont pas participé aux cours auxquels ils s'étaient inscrits. Cette dernière catégorie s'intitule « absences ».

ANNULATIONS ABSENCES		
2000-2001	1 331	545
2001-2002	1 238	790

Annulations

Le nombre d'annulations est demeuré relativement stable au cours des deux années et indique même une baisse légère. Au cours de l'exercice 2001-2002, l'ICSE a retracé les annulations retardataires qui influent de façon néfaste sur notre capacité de recrutement. Les retardataires représentent 20 % de toutes les annulations.

Les programmes suivants ont connu la majorité des annulations : Gestion de l'information et de la technologie 31 %, Commerce et affaires politiques 20 %, Gestion des ressources humaines 14 % qui comprend plus de 10 % pour le cours d'orientation seulement, et le Système de gestion intégrée (SGI) 8 %.

Absences

Au cours de l'exercice 2001-2002, 790 employés n'ont pas assisté à un cours auquel ils s'étaient inscrits. Cela représente une hausse de 45 % par rapport à l'année précédente. Les personnes inscrites à Gestion de l'information et de la technologie ouvrent la marche des absents avec 29 %, suivi par Évènements d'apprentissage 25 %, Filières politique et commercial à 15 %, Compétences de base à 14 % et SGI à 8 %. Un certain nombre d'absents étaient inscrits à des cours, des ateliers ou des conférences de brève durée. On pourrait croire que les employés ne se sentent pas obligés d'assister aux activités d'apprentissage de brève durée, même s'ils s'y sont inscrits.

Les annulations et absences atteignent 2 028, soit 16 % de la participation globale. Pour ces raisons, certains employés ne peuvent avoir accès à la formation dont ils ont besoin, et les résultats entraînent un coût de renonciation pour l'ICSE.